



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armes de tir

Question écrite n° 91782

## Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur concernant l'accès à l'entraînement au tir en France. Les attentats du 13 novembre révèlent entre autres qu'un des terroristes s'est entraîné légalement au maniement des armes dans un stand de tir. Après des séances d'initiation au maniement d'armes différentes, il a adhéré à l'Association nationale de tir de la police (ANPN), en s'acquittant simplement de la somme de 260 euros et en fournissant un certificat médical. Il souhaite que des contrôles d'identité sur les personnes s'entraînant au tir soient mis en place, avec une obligation d'accès et de contrôle renforcé de celles fichées S, et ce dans un souci d'intérêt général et de prévention pour la sécurité intérieure de tous.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bouchet](#)

**Circonscription :** Vaucluse (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 91782

**Rubrique :** Armes

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 décembre 2015](#), page 81

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)